

**REUNION BE
LUNDI 7 JUIN 2021**

Membres Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGERE Laurence, DESMET Joëlle, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loïc, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	BOISSIERE Daniel, FRITSCH Guillaume, KIRCHEN Fatima , MASSIAS Laurent, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard, ZIMMER Stéphane
Absent(s) excusé(s)	DUPONT Anne Charlotte

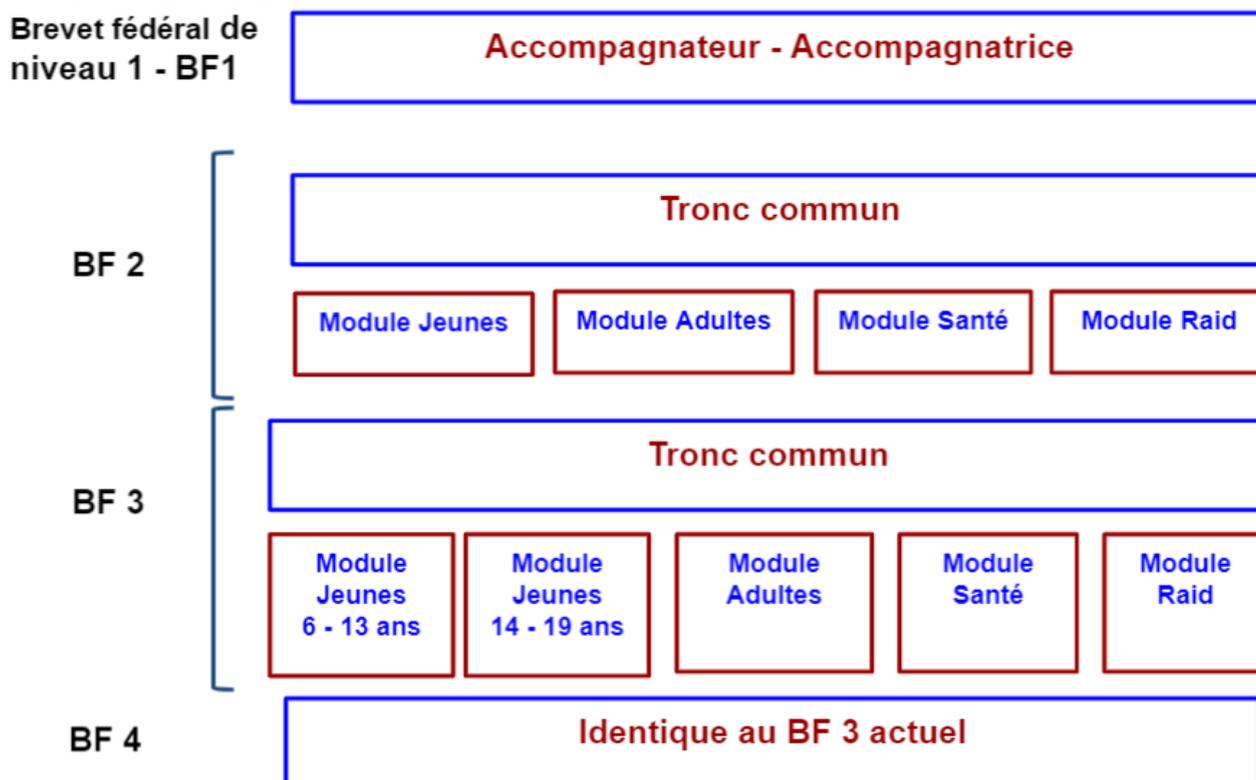
Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou le Trésorier Général, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

- 1. Renovation de la formation fédérale et proposition d'harmonisation des tarifs des formations** **1**
- 2. Validation du texte régissant le fonctionnement du Conseil National des Jeunes** **2**
- 3. Préparation coûts 2022** **3**

1. Renovation de la formation fédérale et proposition d'harmonisation des tarifs des formations

Fatima KIRCHEN rappelle rapidement les évolutions validées lors du précédent mandat en terme de rénovation de la formation fédérale et le calendrier correspondant :

Date	Ancienne appellation	→	Nouvelle appellation	Décliné au sein
Sept 2020	Assistant	→	BF1	des Ligues et CoDep
Sept 2021	BF5	→	BF2	des Ligues et CoDep
Sept 2022	BF4 BF3	→ →	BF3 BF4 (contenu identique au BF3 actuel)	des Ligues et de la F.F.TRI.



Le BE valide le fait que le BF1 soit ouvert aux licenciés ET aux non licenciés. La question de la différenciation du tarif d'accès à la formation sera étudiée lorsque l'assureur aura fait connaître le type de licence nécessaire pour exercer bénévolement la fonction d'accompagnateur au sein d'un club.

La détention d'une licence F.F.TRI. est obligatoire pour les autres niveaux de formation. **Une dérogation est néanmoins validée par le BE pour les universitaires (enseignants et étudiants STAPS) et les professeurs d'EPS qui suivent le module RAID du brevet fédéral de niveau 2.**

Une harmonisation des coûts des formations est à l'étude, une concertation des présidents de ligues sera prochainement organisée par la mission Formation.

2. Validation du texte régissant le fonctionnement du Conseil National des Jeunes

Le BE a étudié la proposition de texte régissant le fonctionnement du Conseil National des Jeunes. **Après intégration des remarques et propositions formulées par les membres du BE et de l'administration, ce document est validé.**

Les deux co-présidents du Conseil National des Jeunes, Apolline POAS et Paul BISTEUR, le président de la commission jeune et éducation, Jérôme PARIS, et le chef de pôle, Daniel BOISSIERE, en seront informés.

3. Préparation coûts 2022

L'adoption des coûts relève de la compétence de l'Assemblée Générale. Comme indiqué lors de l'Assemblée Générale du 17 avril dernier, l'adoption des coûts 2022 a été reportée à une nouvelle Assemblée Générale ultérieure de façon à intégrer les évolutions envisagées :

- au titre du plan de relance :
 - gratuité de la licence manifestation (part fédérale) pour les nouvelles organisations 2022
 - gratuité (part fédérale) des droits d'affiliation pour les nouveaux clubs 2022
 - gratuité (part fédérale) des 3 premières licences dirigeant des nouveaux clubs 2022
- au titre de l'assurance suite à l'analyse de la sinistralité assurance et des évolutions tarifaires de l'assurance à prévoir (mise en concurrence en cours) :
 - déconnection de la cotisation assurance de la part fédérale au niveau des licences et des pass compétition

Il convient ici de rappeler que le contrat d'assurance souscrit par la fédération pour ses clubs, organisateurs et licenciés arrivant à échéance le 31 décembre 2021, un appel d'offres auprès des assureurs du marché a été lancé en mai dernier pour les prochaines saisons. Au regard de la date de fin de la période de mise en concurrence assurance (21 juin prochain), l'Assemblée Générale pourrait être programmée entre fin juillet et début août 2021.

Le BE planifie d'identifier les ajustements à proposer au titre de 2022 après avoir évoqué ce sujet avec les présidents de ligue le mardi 08 juin et les membres du Conseil d'Administration le mercredi 09 juin.

Le BE engagera à partir de septembre 2021 une réflexion globale sur les coûts 2023.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général